

**Allocution du Président Mongereau Conseil de Provence**  
**Cycle de conférences sur les territoires – Sciences Po Aix**  
**Conférence-débat " Territoires de la République : tous égaux, tous différents"**  
**4 février 2020**

Monsieur le Directeur Adjoint de l'IEP,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'ensemble des membres du Conseil de Provence, instance de concertation du Département, je vous remercie pour votre invitation à participer à cette conférence débat sur la thématique : « *Territoire de la République : tous égaux, tous différents* ».

Je tiens à saluer la qualité des interventions que nous venons d'entendre et qui vont nous permettre de nourrir la réflexion que le Conseil de Provence a engagé dès juillet 2018 et qui a donné lieu à un rapport présenté lors de l'assemblée générale de notre instance en décembre de la même année.

Dans ce rapport, intitulé « fusion Département-Métropole : le scénario de la convergence », nous nous sommes employés à rechercher, au-delà de la fusion mécanique de deux entités, les modalités processuelles permettant de construire une gouvernance territoriale basée sur les principes de coopération et de coordination.

Cette approche a permis à la fois de respecter les identités territoriales tout en facilitant une dynamique d'ensemble sur les questions stratégiques.

Plus encore, ce travail illustre la façon dont la société civile peut contribuer à explorer d'autres chemins que ceux préalablement dessinés, et ce, à partir d'un pluralisme de points de vue.

L'audition libre d'acteurs d'origines diverses (monde économique, culturel, social, associatif, experts...) ainsi que des territoires les plus divers de notre département - qu'ils soient intra ou extra-métropolitains - nous ont permis d'imaginer une démarche ouverte qui, avant l'heure, satisfaisait aux principes aujourd'hui mis en avant par les pouvoirs publics : la différenciation et l'expérimentation.

Ce travail s'est enrichi des partenariats que nous avons pu développer. A ce titre, la rencontre avec le Conseil consultatif du pays d'Aix, et plus particulièrement lors de la restitution de ses propres travaux sur la fusion en juillet dernier, ont généré, me semble-t-il et je l'espère de façon durable, un échange fructueux.

Le mouvement initié est pour nous tous, et plus particulièrement pour les instances de représentation de la société civile, une occasion de nous affranchir des erreurs du passé et d'imaginer et participer à façonner le futur de notre territoire.

En ce qui concerne le Conseil de Provence, nous allons nous atteler, à partir des enseignements tirés des travaux effectués, à questionner la nouvelle problématique communément intitulée « 3D » (décentralisation, déconcentration, différenciation).

Notamment, nous allons prendre au mot cette notion de « *différenciation* » qui nous permet de travailler sur des cadres qui, bien entendu peuvent nous dans les objectifs de : mieux gouverner nos territoires, en assurer un développement économique et social pérenne et en produire les facteurs d'attractivité nécessaires dans un monde en mouvement dont l'horizon dépasse le seul cadre national.